



PHOTO D'ARCHIVES ROGERIO BARBOSA

## UNE PLUIE DE CONTRAVENTIONS À MONTRÉAL

Une pluie de contraventions s'abat sur Montréal depuis le début de l'année : le mois dernier, les policiers en ont distribué presque deux fois plus qu'en janvier 2009.



**DANIEL RENAUD**

renaudd@ruefrontenac.com

Si vous avez l'impression que les policiers sont plus présents en bordure des rues de Montréal et qu'ils font davantage d'opérations de sécurité routière, vous n'avez probablement pas tort.

En fait, ils commencent l'année en lions selon des chiffres obtenus

de la Ville de Montréal par RueFrontenac.com.

Entre le premier et le 29 janvier 2010, uniquement sur le territoire de la Ville de Montréal, les policiers ont distribué 44 231 constats pour le stationnement et pour des infractions au Code de la sécurité routière, une hausse de 46% comparativement au mois de janvier 2009, alors qu'ils avaient donné 30 200 tickets.

Pour la même période, dans les villes reconstituées, les policiers ont donné 5 426 constats comparativement à 3 321 en janvier 2009, une hausse de 63%.

Il est vrai que les policiers avaient sensiblement donné moins de contraventions au début de l'année 2009, vraisemblablement en raison de moyens de pression.

En revanche, 44 231 contraventions, c'est une hausse importante comparativement à ce que les policiers ont donné en janvier 2008 et 2007, et c'est plus du double de billets qu'ils avaient distribués en

janvier 2006.

Certains mettent l'augmentation importante de janvier 2010 sur le fait que les conditions climatiques ont été particulièrement clémentes, permettant aux policiers de se concentrer davantage sur la sécurité routière.

Mais des policiers ont indiqué dernièrement à RueFrontenac.com que des réunions ont eu lieu dans les postes de quartier au cours desquelles des supérieurs auraient expliqué aux patrouilleurs que la ville, qui est en période de compressions budgétaires, demande à ce qu'ils distribuent davantage de contraventions. Dans certains cas, l'augmentation demandée friserait les 50%, nous ont indiqué nos sources qui ont requis l'anonymat.

De leur côté, les agents de stationnement ont émis 43 971 constats au 29 janvier dernier, comparativement à 59 936 en janvier 2009, une diminution d'environ 25%.

### EN MANCHETTES

Télévision | Caroline Roy

**Paquet voleur : Joël Legendre remplacera Véro**

Véronique Cloutier quitte l'animation de Paquet voleur à Radio-Canada. C'est Joël Legendre qui la remplacera dès cet automne, a annoncé lundi la SRC.

PAGE 4

Sports | Mario Brisebois

**En surf des neiges : Une 4e médaille pour le Canada!**

L'Albertain Mike Robertson a obtenu la quatrième médaille canadienne aux Jeux de Vancouver en terminant deuxième de l'épreuve masculine de snowboard cross.

PAGE 5



Sports | Mario Brisebois

**Descente : Erik Guay au pied du podium**

Vingt-quatre centièmes de seconde. Voilà l'infime marge qui a coûté à Erik Guay une place sur le podium de la descente olympique de Whistler.

PAGE 6

## Le transport en commun gagne encore du terrain

L'automobile règne de moins en moins en reine absolue à Montréal. Alors que le transport en commun continue de gagner du terrain, les déplacements en auto enregistrent pour la première fois depuis 40 ans une baisse de 1 %, révèle une enquête de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) dévoilée lundi matin.



L'utilisation de l'autobus, du métro et du train de banlieue a fait un bond de 15 % au cours des cinq dernières années. En 2008, un résident de la région métropolitaine sur quatre utilisait le transport en commun pour ses déplacements, un sommet.

Au centre-ville, la popularité du transport en commun frise la perfection. Selon l'enquête, pas moins de 66 % qui se rendent dans le secteur névralgique de Montréal utilisent le métro, l'autobus ou le train de banlieue. C'est 10 % de plus qu'il y a cinq ans.

« La hausse de 15 % d'achalandage des transports collectifs en cinq ans est la preuve concrète que les efforts d'amélioration des services de transport collectif ont porté leurs fruits et qu'ils répondent efficacement à l'évolution du marché des déplacements. Je suis heureuse de cette tendance et il faut poursuivre dans cette voie », a indiqué la ministre des Transports, Julie Boulet.

### La voiture perd des plumes

Après avoir connu une hausse de 5 % entre 1998 et 2003, l'intérêt pour la voiture a pour la première fois encaissé un recul depuis 1970. C'est dans l'île de Montréal que l'utilisation de la voiture est le plus en perte de vitesse, avec une diminution de 6 % comparativement à 2003.

La voiture a aussi été délaissée dans une proportion moindre sur la Rive-Sud et à Laval, où les déplace-



L'utilisation des transports en commun a augmenté au cours des cinq dernières années dans la région de Montréal.

PHOTO D'ARCHIVES

ments en auto ont respectivement chuté de 2 % et de 1 %. C'est toutefois dans les deuxièmes couronnes, où le transport en commun est beaucoup moins présent, que la situation se gâte.

La proportion de personnes qui prennent l'automobile pour leurs déplacements a bondi de 11 %, tant dans la couronne nord que dans la couronne sud.

La diminution des déplacements en voiture dans la région métropolitaine n'a pas empêché le parc automobile de croître de manière importante. En cinq ans, le nombre de véhicules sur les routes a en effet bondi de 10 %.

Le sondage a été réalisé en 2008 auprès de 156 700 personnes dans 66 100 ménages de la région métropolitaine.

## Euthanasie : Sous supervision médicale, plaide le Collège des médecins

La commission parlementaire sur le droit de mourir dans la dignité s'est ouverte lundi avec la présentation du Collège des médecins, qui a demandé à ce que le gouvernement circonscrive la question autour de l'intervention d'un médecin.

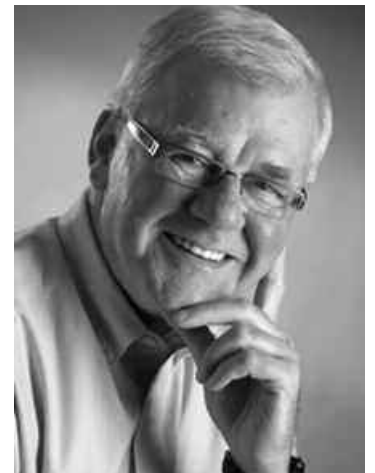
Charles Poulin  
poulinc@ruefrontenac.com

« Il faudrait pouvoir répondre à la question: Quand un patient fait face à une mort imminente et inévitable, devrait-il être permis au médecin, qui le jugerait approprié, de répondre à la demande d'abrégé ses jours et si oui, dans quelles conditions ? », a suggéré le président et directeur général du Collège, le docteur Yves Lamontagne.

Le docteur Lamontagne estime que le débat sur l'euthanasie est délicat et émotif. Il craint qu'une approche trop large du sujet mène à des dis-

cussions sans issue. Il recommande d'aborder la question de l'euthanasie sous l'angle des soins appropriés en fin de vie.

La commission sur le droit de mourir dans la dignité doit aborder certaines questions, dont les conditions et soins de fin de vie et le droit et les modalités éventuelles d'encadrement du droit à l'euthanasie. La commission reprendra ses activités mardi, et ce jusqu'à jeudi. Elle se terminera les 8 et 9 mars.



Le docteur Yves Lamontagne, président-directeur général du Collège des médecins.

## Onze ans de prison pour Earl Jones

**Un voleur sans pitié qui est même allé jusqu'à détrousser sa propre famille ou la veuve d'une des victimes du tueur Valéry Fabrikant, voilà comment le juge Hélène Morin a décrit le fraudeur Earl Jones avant de le condamner à 11 années de pénitencier.**



C'est sans surprise que le fraudeur de 67 ans qui a détroussé 158 victimes pour une somme totale de près de 50 millions de dollars a été condamné à 11 années de pénitencier.

Il y a un mois, quand il a plaidé coupable, les procureurs des deux parties, Me Pierre Lévesque pour la couronne et Me Jeffrey Boro pour Jones, avaient conjointement réclamé cette peine, soit deux ans de moins que ce dont a écopé Vincent Lacroix, qui a fait 9200 victimes pour un montant total dépassant les 100 millions.

« Alors que les victimes d'Earl Jones ont passé leur vie à économiser en vue d'une retraite confortable et heureuse ou pour s'assurer que leur famille n'écopera d'aucun fardeau, l'accusé a passé les meilleures années de sa vie à se payer un train de vie luxueux avec leur argent », dit le juge de la cour du Québec dans l'introduction de son jugement.

Pendant ce temps, Jones était assis dans le box des accusés, fixant le sol, la tête entre les mains.

Jones s'est payé la traite avec au moins 13 des 50 millions de dollars qu'ont perdus ses clients, qui étaient

à peu près tous de ses amis, et même des membres de sa famille à qui il promettait des rendements oscillant entre 8 et 12 %.

Ceux-ci lui remettaient donc leurs économies, mais plutôt que de les investir, il déposait le tout dans des comptes bancaires. Chaque année, pour bien endormir ses clients, il leur remettaient exactement le pourcentage qu'il leur avait promis à partir de ces comptes.

« Il prenait l'argent de Peter pour rembourser John », disait Jones dans son interrogatoire policier filmé, qu'a visionné la juge pour rendre jugement. Une vidéo que les médias aimeraient bien obtenir, une décision que rendra la magistrate le 23 février.

« Il a toujours pensé qu'il allait pouvoir payer tout le monde, qu'un miracle se produirait. Mais avec les récents scandales financiers, ses clients se sont questionnés sur les rendements qu'il promettait », a poursuivi la juge.

### Victime deux fois

La meilleure preuve de l'absence de scrupules de Jones est l'histoire d'une dame, J.D., dont le mari professeur a été assassiné par Valéry Fabrikant dans la tuerie de l'Université Concordia en 1992, lorsqu'il était âgé de 66 ans.

Malhabile avec les finances, elle s'est retournée quelque temps après la mort de son époux vers Earl Jones, qu'elle avait rencontré avec son défunt mari quelques années plus tôt. En confiance avec lui, elle lui a laissé au fil des ans prendre de plus en plus de décision dans ses finances.

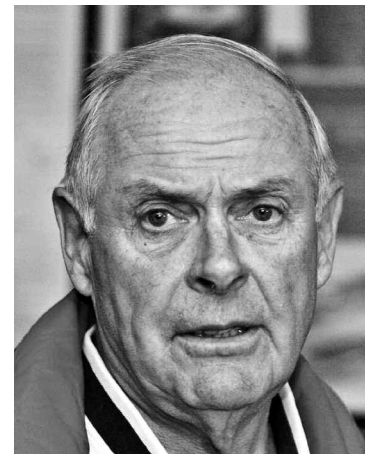
« Quand l'histoire d'Earl Jones a fait les manchettes, Mme J.D. était confuse. Les reportages présentaient Jones comme un prédateur financier. Elle croyait qu'il avait sincèrement pris soin d'elle et de sa famille parce qu'il l'avait conseillée dans les difficiles moments qui ont suivi la mort de son mari », a expliqué la juge Morin.

### Honte pour les Jones

Il n'a pas eu plus d'égard pour sa propre famille. Son frère Bevan a tout perdu aux mains d'Earl Jones.

« Son propre frère écrit que chaque soir, il va au lit fâché et se réveille le matin tout aussi fâché », a encore décrit la juge. Dans sa lettre, que la juge a consultée pour rédiger son jugement, la nièce d'Earl Jones n'est pas plus tendre.

« Les gens blâment sa propre famille pour ce que son oncle a fait. Elle ajoute qu'il est un déshonneur pour le nom Jones et elle est soulagée que sa grand-mère ne soit plus de ce monde pour voir ça. Cela aurait brisé son cœur. L'accusé a profité de ceux qui l'aimaient et lui faisaient confiance alors qu'il ruinait de son côté leur vie de famille », ré-



**Le frère d'Earl Jones, Bevan, fait aussi partie des victimes qui ont perdu leurs économies.**

PHOTO LUC LAFORCE



### La caricature du jour

#### Jeux du printemps 2010 de Vancouver prise 2





PAQUET VOLEUR

## Joël Legendre remplacera Véro

**Véronique Cloutier quitte l'animation de Paquet voleur à Radio-Canada. C'est Joël Legendre qui la remplacera dès cet automne, a annoncé lundi la SRC.**



Joël Legendre change donc de réseau. Après avoir mené les dernières éditions d'Occupation double à TVA, il se tourne maintenant vers la télévision publique.

« Il n'y a absolument aucun événement négatif qui a poussé Joël à changer de chaîne. Il n'y a aucun conflit avec TVA. Joël ne voulait tout simplement pas refuser l'offre d'animer Paquet voleur », insiste Luc Myre, l'agent de Joël Legendre.

Pour l'instant, l'animateur n'est

pas disponible pour donner des entrevues. Selon son agent, Legendre ne veut pas insister sur sa décision de passer de TVA à Radio-Canada. « Je ne sais pas s'il y aura une édition d'Occupation double en 2010, mais je sais que Joël ne sera pas l'animateur », ajoute M. Myre.

Léger détail, mais dans son communiqué, Radio-Canada souligne toutes les émissions auxquelles Joël Legendre a participé, y compris Inimimigimo, mais omet d'écrire qu'il a surtout animé Occupation double ces dernières années.

### Véro mise sur son nouveau variété

De son côté, Véronique Cloutier se retire de Paquet voleur pour se consacrer à l'animation de son nouveau projet télé, soit l'émission de variétés Le verdict c'est votre opinion, qui sera en ondes ce printemps à la SRC.

L'animatrice a prévenu tout récemment le producteur de Paquet voleur qu'elle ne voulait plus tenir la barre de ce quiz, qui en sera à sa 4e saison cet automne.

« Au retour du congé des fêtes, nous avons tourné les émissions de Paquet voleur qui seront présentées

cet hiver. C'est à ce moment que Véro nous a appris sa décision », explique Jean-François Boulianne, président et producteur de Bubbles Television.

Mentionnons que Véro avait déjà été approchée pour animer la version américaine de Paquet voleur, soit Trade Up. Mais ce projet ne tient plus. « Le producteur américain n'a pas renouvelé son option pour l'adaptation du jeu aux États-Unis », indique M. Boulianne.

Les droits d'adaptation de Paquet voleur ont toutefois été achetés par des producteurs français, italiens, britanniques, espagnols et allemands. « Aucune entente n'est toutefois conclue avec des diffuseurs pour présenter le jeu dans ces pays », précise M. Boulianne.

Ce dernier souligne que Paquet voleur conservera la même formule avec Joël Legendre à l'animation. « L'émission a un public fidèle. Nous ne voulons pas tout changer, car ça fonctionne bien. Mais nous allons rencontrer Joël



dans les prochaines semaines, question d'ajuster l'émission à son image », dit le producteur.

Diffusé le vendredi à 20h, Paquet voleur attire quelques 700 000 téléspectateurs.

## Claude Miller tourne au Québec

**Le cinéaste français Claude Miller tourne actuellement son prochain film au Québec, a appris RueFrontenac.com.**

**Maxime Demers**

demersm@ruefrontenac.com

Pour ce long métrage intitulé Voyez comme ils dansent et tiré d'une nouvelle de Roy Parvin, Miller (Un Secret, La classe de neige, La Petite Lili)

a recruté les Français James Thiérée (Liberté) et Marina Hands (Les Invasions barbares, Le scaphandre et le papillon) mais aussi plusieurs acteurs québécois, dont Anne-Marie Cadieux, Benoît Brière, Normand D'Amour et Yves Jacques, un habitué des films du réputé réalisateur (c'est le sixième qu'il tourne avec lui).

« Claude (Miller) m'offre toujours des beaux rôles mais ils ne sont jamais là longtemps dans le film ! »,

soulignait en rigolant lundi à ce sujet Yves Jacques, rencontré dans le cadre de la promotion de La dernière fugue, nouveau film de Léa Pool dans lequel il joue le rôle principal - et qui ouvre mercredi soir les Rendez-Vous du cinéma québécois.

Voyez comme ils dansent suit le parcours d'une Parisienne qui se rend dans un petit village du Québec où son ex-mari vient de mourir. Elle y sera accueillie par la

veuve de ce dernier.

Coproduit par la productrice québécoise Suzanne Girard, le long métrage sera entièrement filmé au Québec. La majeure partie du tournage se déroule à Sacacomie mais de longs passages ont aussi été tournés dans un train, entre Montréal et Vancouver.

C'est le troisième long métrage de Claude Miller coproduit au Québec, après La Petite Lili (en 2003) et Betty Fisher et autres histoires (en 2001).

EN SURF DES NEIGES

# UNE 4<sup>e</sup> MÉDAILLE POUR LE CANADA!

L'Albertain Mike Robertson a obtenu la quatrième médaille canadienne aux Jeux de Vancouver en terminant deuxième de l'épreuve masculine de snowboard cross, en surf des neiges, disputée lundi après-midi sur la piste de Cypress Mountain.



Robertson, de Canmore, a été devancé de justesse au fil d'arrivée par l'Américain Seth Wescott, à l'issue d'une course fort endiablée. Il s'agissait d'un deuxième titre consécutif pour Wescott qui l'avait aussi emporté en 2006 à Turin. C'est le Français Tony Ramoin qui a pris le troisième rang.

Bien que deuxième, Robertson n'était pas déçu. « Je n'étais même pas certain de me qualifier pour les Olympiques au début de l'hiver. Or, comment ne pas me réjouir d'une médaille d'argent ? », a-t-il déclaré.

Robertson s'est donc payé un cadeau d'anniversaire à l'avance puisqu'il aura 25 ans le 26 février.

Comment entendait-il célébrer ?

« Je me souhaite une couple de broues si je peux avoir le temps », a-t-il déclaré.

Robert Fagan, de Cranbrook en Colombie-Britannique, a également très bien fait dans le camp canadien avec une 5<sup>e</sup> place, pendant que Drew Neilson, de Vernon B.-C. et le Québécois de Jonquière François Boivin prenaient respectivement les



Le Canadien Mike Robertson a remporté la médaille d'argent de l'épreuve de snowboard cross en surf des neiges, lundi après-midi. PHOTO REUTERS.

11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> positions.

Cette médaille d'argent porte à quatre la récolte du Canada jusqu'ici aux Jeux de Vancouver, soit une médaille d'or (Alexandre Bilodeau), deux médailles d'argent

(Jennifer Heil et Mike Robertson) ainsi qu'une médaille de bronze (Kristina Groves).

Le snowboard cross féminin suit mardi avec Dominique Maltais, médaillée de bronze à Turin il y a qua-

tre ans, et Maelle Ricker, gagnante en Coupe du monde plus tôt cet hiver.

Ça sent déjà le podium pour le Canada.



Erik Guay est venu à quelques poussières de monter sur le podium olympique à Vancouver.

PHOTO REUTERS

DESCENTE

# ERIK GUAY AU PIED DU PODIUM

**Vingt-quatre centièmes de seconde. Voilà l'infime marge qui a coûté à Erik Guay une place sur le podium de la descente olympique de Whistler.**



**MARIO  
BRISEBOIS**

briseboism@ruefrontenac.com

Sous un ciel enfin dégagé après des délais en série, le skieur du mont Tremblant a pris la cinquième place d'une course des plus corsées que le Suisse Didier Defago a remporté avec un temps d'une minute 54,31 secondes.

Le Norvégien Aksel Lund Svindal et l'Américain Bode Miller ont suivi avec un retard d'à peine la longueur d'un ski, soit sept et huit centièmes derrière.

L'écart Guay-Defago a été de 39

centièmes.

« Honnêtement, je ne sais trop quoi penser en ce moment. Je suis à la fois content et déçu », de commenter Guay en donnant de ses nouvelles à Rue Frontenac alors qu'il était encore dans l'aire d'arrivée avec sa fiancée et sa fillette de treize mois.

« Il s'agit de mon meilleur résultat de la saison dans la spécialité qui me ravirait lors de n'importe quelle étape de la Coupe du monde », a-t-il commencé par expliquer.

« En contrepartie, les Jeux olympiques ne sont pas des Coupes du monde. Les rendez-vous ne reviennent que tous les quatre ans. Je paierais cher pour reprendre la première section du parcours. C'est pourquoi ça fait mal d'être si près d'un podium sans pouvoir l'atteindre, les occasions étant si rares », a-t-il admis.

Ce n'est pas la première fois que Guay se retrouve au pied du podium. Il avait terminé au 4e rang en descente lors des Jeux de Turin en 2006.

Guay a été la consolation d'une très désappointante journée canadienne.

Un des favoris en raison de son

doublé en Coupe du monde depuis le début de l'hiver, Manuel Osborne-Paradis n'a pu faire mieux que 17e. Jan Hudec a terminé encore plus loin au 25e échelon.

Robbie Dixon a été victime d'une chute à mi-parcours.

« Mettons que ce n'était pas la journée de notre équipe. Les conditions étaient si différentes que lors de l'entraînement chronométré jeudi. Cela dit, les bénévoles ont fait un remarquable travail », de déclarer Guay.

Même s'il a fait ses preuves dans le passé en gagnant les classiques de Kizbuehel et Wengen en 2009, Defago n'était le Suisse pressenti pour l'or.

Tous les yeux étaient rivés sur Didier Cuche, meneur au classement du calendrier, qui n'a pu faire mieux que 7e.

## ... Des éloges de Svindal...

Le Norvégien Aksel Lund Svindal a tenu à rendre hommage à Erik Guay pour sa médaille d'argent.

« Erik est un ami qui m'a beaucoup aidé au départ en me retransmettant des informations pertinentes sur le tracé à la radio après sa descente », de dire le

champion de la Coupe du monde.

Précisons que les Canadiens et les Norvégiens s'entraînent toujours ensemble.

« La générosité d'Erik démontre qu'il est un grand sportif en plus d'être un grand athlète ce qui l'honore », d'insister Svindal.

## ...et des félicitations pour Alexandre

Toujours au sujet de Guay, il fera une pause pour les prochains jours afin de se préparer en prévision du super-G de vendredi.

Il détient le sixième rang au total des points de la discipline en Coupe du monde.

« L'idée est de continuer à bâtir à partir des résultats d'aujourd'hui », a-t-il expliqué.

Avant de terminer la conversation, Guay a demandé une faveur à l'auteur de ces lignes.

« Peux-tu retransmettre mes félicitations à Alexandre Bilodeau lorsque tu lui reparleras tantôt. J'ai vu sa course en direct dimanche et à la reprise de ce matin avant d'aller à la montagne. Alexandre a été absolument super », a-t-il conclu.

Saches que le message est déjà fait, mon homme !



La Canadienne Jayna Hefford a déjoué la gardienne suisse Florence Schelling au terme d'une échappée.

PHOTO REUTERS

## HOCKEY FÉMININ

# LE CANADA POURSUIT SA DOMINATION

**La Suisse a peut-être réussi une première en hockey féminin, soit de marquer un but contre le Canada, mais cela ne l'a pas empêchée de subir une correction de 10 à 1, lundi après-midi, à Vancouver.**

C'est donc dire que le Canada a réussi 28 buts et n'en a accordé qu'un seul en deux matchs lors de ce tournoi olympique.

Le Canada a encore une fois outrageusement dominé cette rencontre, comme en témoigne l'avantage marqué de 62 à 12 au chapitre des tirs au but.

La gardienne qui a entrepris le match devant le filet suisse, Florence Schelling, a multiplié les arrêts en début de rencontre, au point où l'on aurait pu croire que la Suisse allait offrir une solide opposition au Canada.

Après 20 minutes, le Canada ne menait que 2 à 0 et Schelling avait stoppé 14 tirs.

Le Canada a toutefois ajouté trois buts à son avance avant que la Suisse ne marque son but histo-

rique.

Les Helvètes ont toutefois semblé baisser les bras en troisième, alors que le Canada a inscrit cinq buts.

Meghan Agosta a réussi un doublé pour le Canada. Gillian Apps,

et Ouellette, a également récolté deux aides.

Le Canada, qui n'a pas perdu un match aux Jeux olympiques depuis la défaite en finale à Nagano en 1998, disputera sa prochaine ren-

## « LE CANADA A ENCORE UNE FOIS OUTRAGEUSEMENT DOMINÉ CETTE RENCONTRE »

Sarah Vaillancourt, Cherle Piper, Jayna Hefford, Catherine Ward, Marie-Philip Poulin, Rebecca Johnston et la capitaine, Hayley Wickenheiser, ont inscrit les autres filets pour l'équipe canadienne.

Cette dernière, tout comme Piper

contre face à la Suède, mercredi, à 17h30 (heure de l'Est).

Il s'agira du dernier match en ronde préliminaire pour le Canada et une victoire lui assurerait de terminer en première position dans le groupe A.





# L'oubli de Boucher : un affront irréparable

Une chronique de PIERRE DUROCHER | [durocherp@ruefrontenac.com](mailto:durocherp@ruefrontenac.com)



**N'était-ce pas un brin ironique que cette première médaille d'or du Canada dans l'histoire des Jeux olympiques à être présentés en sol canadien ait été décrochée par un athlète québécois, Alexandre Bilodeau, un p'tit gars de Rosemère ?**

J'ai trouvé que le scénario était carrément parfait. Car durant toute la fin de semaine, je rageais à l'idée de l'affront que les organisateurs de ces Jeux de Vancouver ont fait à Gaétan Boucher en ne l'invitant pas à participer aux cérémonies d'ouverture vendredi soir.

Il s'est plutôt retrouvé dans un « Irish pub » de Richmond avec Frédéric Plante et Félix Séguin, deux reporters de RDS, pour regarder les cérémonies à la télévision ! Personne ne l'a contacté pour l'inviter à prendre part aux cérémonies. C'est scandaleux.

J'hésitais quelque peu à écrire sur le sujet, étant donné que Gaétan est un ami de longue date et qu'on aurait pu m'accuser d'avoir

un parti pris.

Nous nous sommes connus dans les années 1970, lorsque le patinage de vitesse intéressait très peu de gens au Québec. Au cours des années 1980, on a fait des voyages inoubliables en Europe, lors de divers championnats du monde qu'il a d'ailleurs remportés.

## Hughes confirme l'affront

J'ai bien apprécié lire, dans la chronique de Jean-François Bégin, de La Presse, les commentaires de la porte-drapeau Clara Hughes au sujet de Boucher.

Cette grande athlète a parlé d'une énorme erreur. Ce n'est pas moi qui le dis. C'est Clara, une quintuple médaillée olympique, qui l'affirme.

Elle qualifie Boucher de champion absolu et je suis pleinement d'accord avec elle. Gaétan demeure, à mes yeux, le plus grand athlète olympique que le Canada a formé car à l'époque, il devait se battre contre de véritables machines programmées par un système communiste efficace, productif et... tricheur.

Autrement dit, il ne se battait pas à armes égales. Au Québec, dans les années 1970, les programmes de développement de nos athlètes amateurs ne faisaient que commencer. Ils étaient laissés pas mal à eux-mêmes.

Il n'était pas bien gros, Gaétan, mais il est parvenu à gagner une médaille d'argent en 1980 à Lake Placid derrière le phénoménal Eric Heiden avant de remporter deux médailles d'or et une de bronze en 1984 aux Jeux de Sarajevo, battant entre autres ce char d'assaut russe qu'était Sergej Khlebnikov.

Vraiment, ces cérémonies d'ouverture m'ont laissé un goût amer dans la bouche. Il n'y avait aucune raison valable pour que Boucher ne soit pas sur place aux côtés des Wayne Gretzky, Bobby Orr, Nancy Greene, Catriona Le May-Doan, Steve Nash, Jacques Villeneuve et Rick Hansen.

Marc Gagnon aurait pu être invité, lui aussi.

J'espère que les organisateurs des Jeux de Vancouver ne chercheront pas à corriger l'erreur en lançant une invitation à Boucher pour les cérémonies de clôture. C'est trop tard. On s'en fout, des cérémonies de clôture, puisque la grande fête sera alors terminée.

Mais la première médaille d'or du Canada comme pays hôte des Jeux olympiques, c'est un Québécois qui l'a gagnée. Personne ne pourra enlever à Alexandre Bilodeau la gloire qui vient avec ce titre de champion olympique.



Gaétan Boucher a porté la flamme olympique devant l'Assemblée nationale du Québec, mais il méritait bien plus sur le plan canadien. Nos amis de «l'autre solitude» l'ont complètement ignoré aux cérémonies d'ouverture. PHOTO REUTERS